
Mandats Congrès Régional 2024 de Bar-le-Duc

Secteur pédagogie et vie scolaire

Dotation en AE :

on ne reçoit plus un nombre de postes mais un global en moyen qui n'a pas augmenté. Parler d'enveloppe est aberrant, il faut raisonner en emplois. Ce raisonnement en emploi nous semble le plus approprié, cependant au niveau régional, il pourrait être plus « facile » de demander une augmentation de l'enveloppe.

Il est aussi temps de parler de sécurité, donc nous devons faire une étude dans chaque établissement un point (sécurité + complément fait pas les établissements).

Ce n'est pas aux établissements de prendre en charge la rémunération des AE.

De plus, on accueille de plus en plus d'élèves à « besoins particuliers ».

Un moyen d'action pourrait être de noter les problèmes de sécurité lié aux Internat dans les registres SST.

Mandat : réaliser une enquête pour obtenir une dotation en emploi d'AE pour chaque établissement

Choc des savoirs :

Ex : un élève qui n'aurait pas le brevet des collèges ne pourra pas passer en classe de seconde. Si c'est compréhensible pour une seconde générale, cela devient gênant pour les classes de seconde pro.

25 mai 2024 : manifestations avec l'EN

Mandat : se mobiliser contre le « choc des savoirs » en participant, par exemple, aux différentes manifestations dont celle du 25 mai 2024.

Semestrialisations des BTS :

Mandat : organiser une journée régionale (ou stage) concernant la semestrialisation des BTSA.

Secteur corpo

CFA-CFPPA : faire remonter tous les protocoles qui existent (ou pas).

Mandat : Toute décision relevant du droit public doit s'appliquer sans négociation (comme par exemple : relèvement des indices)

AESH : une formation et un statut.

Mandat : reconnaissance du statut et de l'évolution de la carrière des AESH au sein des établissements.

Médecins de prévention : manque de médecin or les visites médicales qui sont obligatoires ne sont pas faites

Mandat : Le congrès exige une médecine du travail répondant aux obligations de visites médicales des agents faute de quoi nous encouragerons les agents à faire des recours.

Secteur vie syndicale

Elan commun. Comment envisager les futures élections

Expliquer à nos collègues ce que l'on fait : profiter des HMI, diffusion de la culture syndicale, organisation de voyages sur la culture syndicale (tous à Fourmies), blog GE (calendrier instance, représentants, etc).

Mandat : faire connaître l'activité du SNETAP et découvrir (par l'intermédiaire d'une journée par exemple) la lutte syndicale.

Secteur Politique Scolaire et Laïcité

Loi d'orientation agricole :

parité avec l'enseignement agricole privé. On va donner des moyens équivalent au privé que ceux alloués au public.

Il serait prévu un financement supplémentaire aux MFR.

Il est important de veiller à la non-ouverture de formations supplémentaires dans l'enseignement privé.

Nous avons à faire face à une concurrence déloyale du privé par rapport au public.

Mandat : Nous dénonçons les amendements apportés à la loi d'orientation agricole, accordant une reconnaissance de l'enseignement privé équivalente à celle de l'Enseignement Agricole Public. De même, nous dénonçons l'octroi de moyens supplémentaires aux MFR.

Réaffirmer et défendre nos valeurs (par exemple : laïcité, lutte contre toute forme de discriminations, etc.)

Mandat : Nous continuerons à apporter notre soutien à toute personne victime ou témoin de discrimination.